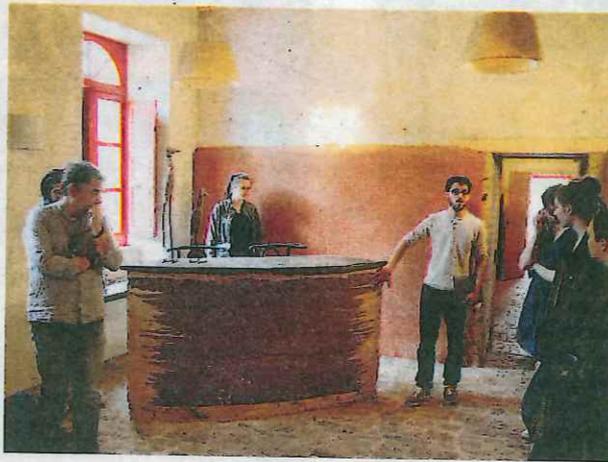


ST-MARTIN-DU-BOIS. L'ORANGERIE, UN NOUVEAU TIERS-LIEU

Le Haut-Anjou 31 mai 2024

Former aux métiers d'artisanat

Samedi 25 mai, l'espace coworking et le fablab de l'Orangerie de Danne à Saint-Martin-du-Bois ont été inaugurés. Des visites avaient lieu sur le domaine.



Plusieurs visiteurs étaient présents, samedi 25 mai.

Ils étaient nombreux à venir au lieu-dit de L'Orangerie de Danne à l'occasion de l'inauguration du coworking et du fablab (espace où des machines sont mises à disposition pour des projets) au tiers-lieu portant le même nom que le lieu-dit, samedi 25 mai.

Ce projet, porté par un collectif de plusieurs structures, a commencé à réellement prendre forme il y a moins d'un an.

En 2023, l'association a été lauréate du projet de labellisation des Fabriques de territoire dans le Maine-et-Loire, avec le soutien de l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires).

Ce qui signifie que le tiers-lieu est accompagné financièrement pour développer son Markerspace (coworking, fablab, ateliers numériques, etc.). L'État soutient le projet pour une durée de trois ans à hauteur de 50 000 €.

« Le projet s'inscrit dans une vision bien plus ancienne que notre présence », explique Alexandre Bodin, président, en

faisant écho à des citations de Henry de Danne, gérant des sociétés familiales propriétaires du Domaine de Danne. « L'axe choisi par la famille est le développement autour de l'écologie raisonnée. »

4 000 m²

Ainsi, l'ambition de ce tiers-lieu est d'accompagner la transition écologique et numérique de son territoire, notamment en faisant converger les initiatives locales vers un projet commun.

Plus précisément, l'idée est d'avoir au cœur du domaine un lieu propice à l'habitat permacole, la permacircularité, la reconversion professionnelle, à l'entrepreneuriat écologique et social du territoire et aux activités numériques.

Sur le domaine, 4 000 m² de bâtiments sont dédiés au tiers-lieu. Sur place, une salle de séminaire écorénovée de 100 m², un bâtiment central prévu appelé l'écocentre. Ce lieu a pour objectif l'accueil du public, la création d'une activité de formation spécialisée dans la reconversion professionnelle (bâtiment, paysage et environnement, informatique et numérique), dans l'écologie, facilitant le recrutement des entreprises et la mise en place de séminaires d'entreprise.

« On ne va pas être économiquement viable grâce à l'espace de coworking ou fablab. Le fablab accueille gratuitement les personnes du territoire qui ont un projet. Pour l'espace de coworking, on est sur des tarifs minimes. On va juste faire travailler les personnes extérieures. Les per-

sonnes du territoire paient gratuitement donc notre source de financement, la formation et la reconversion professionnelles liées à la formation et à des séminaires d'entreprises : ce sont ces événements-là qui permettent le développement du lieu. »

D'autres activités

Un espace associatif pour l'accueil de publics variés, une cuisine et un réfectoire sont également en place. Plus loin, une ressourcerie dans d'anciennes stabulations avec des ateliers ainsi qu'une épicerie participative sont amenées à se développer.

L'espace coworking et le fablab déménageront à terme dans un autre bâtiment, pour le projet des « écuries ». « Toutes les activités dédiées au tiers-lieu seront dans ce bâtiment ». Il est prévu à l'horizon 2025. « En attendant, c'est plutôt un bâtiment dans lequel on prépare des ateliers collectifs, des ateliers bois. »

Plusieurs autres activités sont actuellement en développement sur ce tiers-lieu comme l'artisanat, l'évènementiel et la visite touristique. D'autres germent encore : hébergement, pépiniérisme, agroécologie, incubateur de projet et construction à ossature bois.

Charlie Creteur

Pratique : Informations et contact à contact@orangeriededanne.fr.

Saint-Martin-du-Bois. Le bureau de l'association L'Orangerie de Danne

La sous-préfète de Segré, Djamila Medjahed (première au centre), de passage lors de l'inauguration du tiers-lieu, en a profité pour poser avec le bureau de l'association : Alexandre Bodin (président), Candice Delabarre (secrétaire générale adjointe), Ayman Ghanem (trésorier), Racil Aouni (administrateur, absent de la photo), Adrien Goulay (maître jardinier paysagiste du domaine), Clément Maze (artisans bois et coutelier, cofondateur du tiers-lieu).



Le Courrier de l'ouest

31 mai 2024

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

« Essaimer l'habitat permacole »

Inauguré le 25 mai dernier, un tiers-lieu est né à L'Orangerie de Danne. Un lieu où le mot culture pourra se conjuguer sous toutes ses formes et où nature et culture se rejoignent.

ENTRETIEN

Ils en rêvaient depuis longtemps. Les membres d'un collectif se sont mobilisés pour que le site de L'Orangerie de Danne devienne un lieu où le mot culture pourra se conjuguer sous toutes ses formes, à tous les temps et dans de nombreux registres, un lieu où nature et culture se rejoignent. Ils ont ainsi constitué une association : Permacopia, dont le président, Alexandre Bodin, parle avec passion et conviction. L'inauguration a eu lieu samedi 25 mai en présence de Djamila Medjahed, la sous-préfète, venue manifester son soutien.

Quelles seront les actions de Permacopia ?

Alexandre Bodin : « Il s'agit d'une association centrée sur la permaculture et l'écoconstruction. Ses actions permettront la promotion de l'habitat permacole, la sensibilisation à l'écologie, l'accompagnement de projets, l'organisation de chantiers pédagogiques et participatifs, l'insertion et la professionnalisation, ainsi que la formation à l'autonomie, l'écoconstruction et la permaculture. »

Pourquoi avoir choisi L'Orangerie de Danne ?

« Parce que la famille de Danne est très investie depuis longtemps et attachée à un équilibre de la nature. Henri de Danne est le secrétaire général du groupe et Charles de Danne en est l'initiateur. Quant à Caroline de Danne, artiste plasticienne, diplômée d'HEC, de l'ESA d'Angers et de l'IEP de Paris, elle s'est investie avec nous pour apporter sa contribution. Notre trésorier, Ayman Ghanem, est un architecte diplômé de l'ENSA de Nantes et porteur du projet de formation de l'éco-centre de Danne. Nous avons également la chance d'avoir parmi nous Adrien Goulay, maître jardinier paysagiste, qui est précieux pour la gestion du jardin qui va revivre. »

Comment le projet a-t-il pu se concrétiser ?

« Nous avons présenté le dossier à l'Agence nationale de la cohésion



L'équipe du tiers-lieu de L'Orangerie inauguré en présence de la sous-préfète, Djamila Medjahed, samedi 25 mai.

PHOTO: CO

des territoires et grâce à cela le tiers-lieu est lauréat des Fabriques de territoire en 2023 et a été accompagné financièrement à hauteur de

50 000 euros pour développer son makerspace qui consiste au coworking, au fablab et aux ateliers numériques. Cela nous permettra de faire

converger des initiatives locales vers un projet commun de transition territoriale et d'innover pour essaimer l'habitat permacole. »

« Toujours attachée au respect de la terre »

Caroline de Danne, artiste plasticienne, diplômée d'HEC, de l'ESA d'Angers et de l'IEP de Paris, s'est investie avec l'association pour

apporter sa contribution.

« Notre famille a toujours été attachée au respect de la terre et ce n'est pas anodin que j'ai choisi de revenir vivre

en ce lieu et de participer à sa mutation. Notre souhait est d'adapter un héritage familial aux évolutions de la société contemporaine, en anticipant le développement de l'intelligence artificielle et de l'économie numérique. Nous avons choisi l'axe de l'écologie raisonnée et d'exploiter toutes les compétences réunies dans notre groupe ainsi que le matériel performant que nous avons pu acquérir grâce à la dotation, pour une fusion en douceur d'hier et de demain dans un lieu d'accueil polyvalent, dont une salle de séminaires, des ateliers divers et les activités liées au renouvellement du potager avec Danne Nature, et de nombreux autres volets, y compris dans le domaine de l'art, car tout fait sens pour un bon équilibre. »



Caroline de Danne, artiste plasticienne, devant deux de ses œuvres. PHOTO: CO

Renseignements sur le tiers-lieu : alexandre.bodin@orangeriededanne.fr